

Contribuer à la cartographie des parcs et jardins publics



Dans le cadre de l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN), l'IGN dresse une nouvelle cartographie des parcs et jardins publics. Découvrez le projet et comment y contribuer avec le replay d'une conférence en ligne du 25 septembre.

Dans le cadre de l'objectif **zéro artificialisation nette (ZAN)** et de l'application du décret du 27 novembre 2023 de la loi « Climat et résilience », l'IGN a été mandaté par la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) du ministère chargé de la Transition écologique pour créer **une nouvelle base de données** qui servira au calcul de l'artificialisation des sols. Cette base couvrira spécifiquement **les parcs et jardins publics ouverts au public**.

L'objectif de cet outil est de fournir **une cartographie homogène** de l'utilisation des sols pour les espaces verts ouverts au public sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, les surfaces végétalisées à usage de parc ou jardin public, quel que soit le type de couvert (boisé ou herbacé) pourront être considérées comme étant non artificialisées et espaces de nature en ville.

La réussite du projet repose sur une étroite **collaboration avec les collectivités territoriales** pour garantir la qualité et la précision de cette cartographie. Vous pourriez être concerné(e) ? Ne manquez pas la conférence en ligne organisée par l'IGN le 25 septembre. Elle sera l'occasion de découvrir les dessous de ce projet et l'outil en ligne de déclaration mis à votre disposition.

Liens utiles

[Replay de la conférence](#)